

# AOT, plages et transports pour la visite préfectorale à Bonifacio

Hier matin, Franck Robine a rencontré socioprofessionnels et élus de la cité des falaises. Trois heures de discussions et l'annonce de la reconduction des autorisations d'occupation temporaire et de l'ouverture des plages à partir du jeudi de l'Ascension

Le préfet l'a répété aux professionnels des différents secteurs rencontrés hier matin sur le port et en mairie de Bonifacio : « Nous sommes dans une phase transition avec le déconfinement. Il faut attendre encore une quinzaine de jours, donc jusqu'en 2 juin, pour avoir quelques certitudes quant à l'évolution sanitaire de la situation, qui conditionnera la reprise d'activités dans les différents domaines, et plus particulièrement dans ceux qui sont liés au tourisme. Et pour cela, le comportement budgétaire sera fondamentale. »

Grosse réunion de travail sur le terrain et en plusieurs temps penchant plus de trois heures hier matin, donc, pour Franck Robine et le sous-préfet de Sartène, Armand Gillet, qui sont venus à la rencontre des élus locaux et des socioprofessionnels. Bénédictins, premier pour l'homme, responsables d'activités nautiques ou de structures de pêche et grande plaisance, représentants de la restauration, hôtelsiers, res-

taurateurs ont été invités à exprimer leurs inquiétudes face à la saison qui s'annonce. « Nous avons demandé à ces personnes de se faire les porte-parole de leur profession, d'évoquer les inquiétudes qui sont les leurs. C'était important d'écouter ces demandes très concrètes, qui témoignent avant tout de la volonté des professionnels de travailler et non pas d'attendre d'hypothétiques aides », note le maire de Bonifacio, Jean-Charles Crause.

Dans les discussions, deux annonces ont émergé : la reconduction des AOT 2019 pour la saison qui s'ouvre, et l'ouverture des plages pour le jeudi de l'Ascension, avec en corollaire l'autorisation des activités nautiques.

Pour la première, le préfet a souligné sa volonté de reconduire « les autorisations d'occupation temporaire sur la base de critères qui ont été accablés l'an passé. Les nouvelles demandes qui ont pu être formulées sont étudiées au cas par cas et seront accordées et elles ne peuvent pas de souai pos-

tionner. » Mais les socioprofessionnels ont souhaité aller plus loin dans leur démarche et ont demandé une prolongation de la durée de ces AOT au-delà de la date habituelle du 31 octobre, notamment pour permettre l'équilibre économique de leurs activités. « Je ne suis pas contre le principe, mais il faut être très précis sur le sujet », a avancé le préfet, tandis que le sous-préfet, Armand Gillet, insistait en avant des difficultés « liées aux grosses tempêtes que nous avons eues depuis quelques années entre fin octobre et fin novembre. Cela sera aussi à prendre en compte en la prolongation ne peut évidemment pas se faire contre la sécurité de tous. »

Quant à l'ouverture des plages, nécessairement attendue, elle devait intervenir dès ce jeudi, qui marquera le point de l'Ascension.

Une date qui pourrait être « un peu tard pour voir commencer le genre de comportement », mais si le principe est accordé, l'arrêté préfectoral autorisant l'ouverture des plages ne sera pas pris avant mercredi.

« Je suis ravi de les entendre me dire qu'ils se rassurent et vont attendre sagement les modalités d'ouverture des plages. Le regroupement des demandes et modalités d'accueil sur les plages par communes de communes permettra de rendre la chose plus facile pour les habitants, qui ont besoin d'être rassurés dans leurs démarches et intentions sur un territoire dont ils sont », a détaillé Franck Robine.

Aura-t-on simplement le droit de se balader sur les plages ? D'y poser sa serviette et d'y aller nager ? D'y faire un pique-nique ? Ces modalités ne sont pas évidentes, mais on fera tout pour que les plages et de leur typologie.



Le préfet a rencontré hier des socioprofessionnels et des élus de la cité des falaises.

PHOTO SANDRINE ORDAN

À noter qu'avec l'autorisation de l'accès aux plages vient aussi l'accès aux ports de plaisance et aux activités nautiques. « Pour moi que le nombre de personnes, en attendant compte, soit respecté, comme cela se fait pour d'autres activités en plein air. »

**« Si les tarifs ne sont pas cohérents, personne ne viendra »**

S'ils ont apprécié ces annonces, les professionnels de la mer et du tourisme ont également fait part d'autres inquiétudes, au premier rang desquelles les dépenses matérielles et aériennes. « On a tous fait des simulations pour venir cet été depuis le Continent. Un tarif à 200 ou 1 000 € par personne est incompréhensible. Si des tarifs comme ne viennent en Corse, quel bien même les conditions mat-

rières permettront. » Sur le sujet, difficile pour le préfet d'avancer une réponse tranchée car tout cela est assés de résolution de la situation épidémiologique. En ce qui concerne le dossier de l'île, les liaisons directes avec Paris, via Rome, sont rapidement repensées, il faudra en revanche attendre au minimum le fin juin pour savoir ce qu'il en sera pour les passagers venant de l'espace Schengen et de quelques autres pays.

En ce qui concerne l'aérien, la question des opérations lins est à également être révisée. « On sait que Volotea vole sur la Corse depuis sept ans, mais c'est très pénible. Les choses sont moins évidentes pour ce qui est d'Allegret et Ryanair. Quant à ce qui est de l'appart des îles, c'est sûr, l'appart des îles est sûr, mais il faut être très clair dans l'offre de vols. L'offre des transports de la Corse doit en savoir plus sur

les jours à venir », a avancé Franck Robine.

De côté des habitants, et puisque la question a été évoquée lors des réunions de l'Assemblée de Corse, le préfet a précisé que la règle des 100 passagers par bâtiment à été revue, « pour permettre aux touristes d'embark 30 % de passagers par rapport à leur capacité totale ».

Les mesures annoncées étaient attendues tant par les professionnels que par l'ensemble des habitants. Des questions, pourtant, restent en suspens, notamment pour les habitants. Mais Franck Robine s'est voulu optimiste : « Nous allons nous faire pour revenir dans de bonnes conditions. Les Corse ont été exceptionnellement pendant le confinement, il n'y a donc pas de raison de ne pas réussir le déconfinement et d'annoncer le retour dans les meilleures conditions possibles. »

SANDRINE ORDAN



Franck Robine s'est voulu optimiste quant au déconfinement et l'approche de la nouvelle saison touristique.